

**Rapport de gestion du Conseil d'administration à l'assemblée générale mixte
en date du 30 juin 2022**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour, principalement, (i) approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à titre ordinaire et (ii) statuer sur des délégations de compétences au Conseil d'administration à titre extraordinaire.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion établi par votre Conseil d'administration afin de vous rendre compte de la situation de la Société et ses filiales et de son activité du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, vous donner lecture des rapports du Commissaire aux comptes et soumettre à votre approbation les comptes relatifs à cet exercice.

En plus du présent rapport de gestion, est porté à votre connaissance le rapport sur le gouvernement d'entreprise dans un document séparé.

Une première partie vous présente le rapport de gestion, et une seconde partie vous présente les résolutions qui vous sont présentées.

A. RAPPORT DE GESTION

1. Situation de la Société et des filiales et de leur activité au cours de l'exercice écoulé, résultats de l'activité, difficultés rencontrées et progrès réalisés

Vous trouverez annexés au présent rapport de gestion le bilan, le compte de résultat et l'annexe de cet exercice, outre les annexes mentionnées ci-après. Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

a) Activité et résultats de la Société

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 3.588.250 Euros contre 3.108.367 Euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 15,44 %.

La production immobilisée s'élève à 161.098 Euros contre 286.865 Euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 43,83 %.

Le montant des reprises sur amortissements et transferts de charges s'est élevé à 23.833 Euros contre 43.745 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 45,51 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 10 Euros contre 312 Euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 96,78 %.

Le total des produits d'exploitation ressort donc à 3.773.192 Euros contre 3.439.289 Euros lors de l'exercice précédent, soit une augmentation de 9,71 %.

Le montant des achats de marchandises et variations de stocks s'élève à 861.996 Euros contre 704.481 Euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 22,36 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1.610.855 Euros contre 1.458.993 Euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 10,41 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 18.911 Euros contre 25.103 Euros pour l'exercice précédent, soit une baisse significative de 24,66 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 796.392 Euros contre 778.241 Euros pour l'exercice précédent, soit une quasi stabilité (légère augmentation de 2,33 %).

Le montant des charges sociales s'élève à 356.356 Euros contre 338.258 Euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 5,35 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 19 salariés (équivalents temps plein), contre 23 salariés (équivalents temps plein) pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 99.233 Euros contre 41.604 Euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 138,52 %.

Le montant des autres charges s'élève à 13.436 Euros contre 772 Euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 3.757.181 Euros contre 3.347.454 Euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 12,24 %, en raisons principalement de la hausse des achats de marchandises et variations de stocks.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 à 16.011 Euros contre 91.835 Euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 82,56 %.

Le résultat financier ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 à (9.831) Euros contre (9.295) Euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 5,76 %.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à 6.180 Euros contre 82.541 Euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 92,50 %.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de (2.013) Euros contre (22.071) Euros pour l'exercice précédent ; et
- de l'impôt sur les sociétés s'élevant à 57.474 Euros contre 66.907 Euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par un bénéfice net de 61.641 Euros contre un bénéfice net de 127.377 Euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 51,60 %.

b) Proposition d'affectation du résultat de la Société

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (Bilan, Compte de Résultat et Annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 61.641 euros.

Nous vous proposons de :

- N'affecter aucune somme à la réserve légale qui est déjà égale à 10% du capital social, et
- Affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice au compte « *Report à Nouveau* » : 61.641 Euros, ce dernier s'élèverait en conséquence à la somme de 448.674 Euros.

c) Progrès réalisés / Difficultés rencontrées / Risques et incertitudes

La principale difficulté de l'exercice a résidé dans l'adaptation aux mesures spécifiques décidées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire visant à lutter contre la COVID-19. La Société a dû faire face tant aux difficultés de réorganisation interne qu'à la nécessaire adaptation aux besoins nouveaux des clients liés à la situation, et notamment aux confinements.

Avec les restrictions importantes mises en place et le confinement décidé au mois d'avril 2021, la Société a été touchée à nouveau par les mesures extraordinaires imposées par les autorités dans le cadre de lutte contre l'épidémie de COVID-19. Le télétravail a dû être poursuivi par une partie des effectifs, ce qui nécessairement eu des incidences sur l'activité de la Société

De plus, ces événements ont profondément bouleversé le marché des services numériques et la Société a dû s'adapter dans un laps de temps très court. Par ailleurs, de nouveaux acteurs ont émergé du fait des confinements sur ce marché déjà concurrentiel.

Pour faire face aux difficultés liées à la crise sanitaire, la Société avait souscrit en 2020 deux prêts garantis par l'Etat de 450.000 euros et 132.000 euros, ainsi qu'un prêt rebond de 50.000 euros. Elle a bénéficié du report de remboursement de ces prêts.

De plus, le Groupe, et notamment la société mère, a continué à faire face à de nouveaux enjeux liés au changement du modèle économique du marché des services numériques. Nos clients privilégient le mode abonnement périodique au mode investissement, ce qui a pour conséquence de lisser notre Chiffre d'Affaires constaté sur plusieurs années.

Ce changement économique permet d'augmenter le montant de revenu récurrent et de sécuriser le parc client.

d) Montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices au niveau de la Société

Au cours des trois derniers exercices, le montant des dividendes distribués par la Société ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT	REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
31/12/2020	Néant	Néant
31/12/2019	Néant	Néant
31/12/2018	Néant	Néant

e) Informations sur les délais de paiement en application de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce au niveau de la Société

La décomposition, à la clôture de l'exercice 2021 (soit au 31 décembre 2021), du solde des dettes de la Société à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance, en application des dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, figure en Annexe 1 (e).

2. Évolution prévisible de la situation du Groupe et perspectives d'avenir

L'exercice 2022 devrait continuer à être fortement impacté par les événements liés au COVID-19 et notamment la baisse de l'activité au niveau national et les difficultés économiques qui pourraient y être liées.

3. Événements importants survenus l'année en cours et depuis la clôture de l'exercice et la date du présent rapport

Depuis le début de l'année 2022, la Société répond à la demande du marché. Les perspectives de développement suivent celles de l'année 2021.

4. Activité du Groupe en matière de recherche et développement

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société a effectué des activités de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé. Cette activité est très importante et nous a permis de bénéficier d'un Crédit Impôt Recherche. La Société coordonne des activités de développement interne et de ses filiales autour principalement de l'automatisation de ses processus de vente et marketing, sous la supervision de son directeur technique.

5. Activité des filiales, prises de participation significatives et prises de contrôle

La Société n'a pris aucune participation et n'a pris le contrôle d'aucune société au cours de l'exercice écoulé.

L'activité de nos filiales, INFOCLIP SG SAS, SARL FILNET et NEVIS SAS et leurs résultats fait l'objet du tableau joint en Annexe 5 qui indique leurs chiffres d'affaires et leurs résultats comparés à leur exercice précédent.

6. Cessions de participations

Nous vous informons que la Société n'a cédé aucune participation au cours de l'exercice écoulé.

7. Succursales

La Société ne détient aucune succursale.

8. Conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du code de commerce

Nous vous informons que de nouvelles conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de commerce ont été conclues au cours de l'exercice écoulé et sont détaillées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes.

L'ensemble des conventions en cours et préalablement autorisées se sont poursuivies au cours de l'exercice précédent comme cela figure détaillées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes.

9. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Le tableau détaillant les résultats des cinq derniers exercices figure en Annexe 9 aux présentes.

10. Effectif salarié

L'effectif salarié moyen de la Société au 31/12/2021 était de 19 salariés.

11. Répartition du capital social au 31 décembre 2021

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtième ou des dix-neuf vingtième du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales :

- Monsieur Éric Melki possède plus du tiers des actions émises par la Société ; et
- Monsieur Laurent Azoulay possède plus du tiers des actions émises par la Société.

La Société détenait, au 31 décembre 2021, 44 808 de ses propres actions représentant environ 6.71 % des actions émises par la Société.

12. Participation des salariés au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucun salarié de la Société ne détenait de participation dans le capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2021, dans les conditions visées audit article.

13. Opérations réalisées au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants de la société

Néant.

14. Obligations de conservation des actions pour les dirigeants bénéficiaires d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions gratuites

Néant.

15. Eléments relatifs aux ajustements des options de souscription ou d'achat d'actions ou des valeurs mobilières composées

Néant.

16. Opérations réalisées au titre de l'attribution d'actions gratuites au personnel salarié et aux dirigeants de la société

Néant.

17. Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées

Néant.

18. Opérations réalisées par les sociétés contrôlées majoritairement, directement ou indirectement, par la société au titre des options d'achat ou de souscription d'actions

Néant.

19. Opérations réalisées par les mandataires sociaux, les dirigeants, certains cadres de la Société et des personnes avec lesquelles ils ont des liens personnels étroits

Néant.

20. Communication et prévention des risques environnement générés par l'activité de la Société et de ses filiales

Néant.

21. Récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale en matière d'augmentation de capital

Un tableau des délégations en cours figure en Annexe 21 aux présentes.

22. Approbation des dépenses somptuaires

Nous vous informons, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, que les dépenses somptuaires au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 0 €, entraînant une imposition de 0 € au taux de 26,5%.

Vous seront ensuite présentés plus en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation. Ces documents ont été établis selon les formes et les méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur.

Après vous avoir fait entendre les rapports du Commissaire aux comptes et le rapport sur le gouvernement d'entreprise, nous soumettrons successivement à vos suffrages les résolutions dont il vous sera préalablement donné lecture.

B. PROPOSITIONS DE RESOLUTION

L'objet des développements qui suivent est de présenter les résolutions proposées aux actionnaires et de donner, préalablement à l'adoption de ces décisions, les informations prévues par la loi, et les règlements requises par certaines d'entre elles à savoir :

A Titre Ordinaire :

- Rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Rapport sur le gouvernement d'entreprise du conseil d'administration ;

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et L.225-40-1 du code de commerce ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Directeur Général, au Directeur Général Délégué et au conseil d'administration ;
- Affectation du résultat social de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice 2021 et figurant dans le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées ;
- Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions ;

A Titre Extraordinaire :

- Autorisation à donner au conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société ;
- Pouvoirs pour les formalités légales.

A Titre Ordinaire

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Directeur Général, au Directeur Général Délégué et au Conseil d'administration

Il vous sera proposé, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux de l'exercice 2021, d'approuver tels qu'ils ont été présentés, les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Il vous sera proposé de donner quitus au Directeur Général, au Directeur Général Délégué et au Conseil d'administration pour l'exercice de leurs missions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

2. Affectation du résultat social de l'exercice 2021

Après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, il vous sera proposé :

- (i) sur le bénéfice de l'exercice s'élevant à 61.641 euros, de n'affecter aucune somme à la réserve légale, qui est déjà égale à 10% du capital social ;
- (ii) compte tenu du report à nouveau antérieur qui s'élève à 387.033 euros, et du résultat de l'exercice s'élevant à 61.641 euros, de constater que les sommes distribuables de l'exercice s'élèvent à 448.674 euros ;
- (iii) de décider d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 61.641 euros intégralement au solde du compte de « Report à Nouveau » qui s'élèvera donc en conséquence à 448.674 euros.

Il vous sera proposé de donner acte au Conseil d'administration de ce qu'il lui a été rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et les revenus éligibles à l'abattement visé à l'article 158.3-2 ° du C.G.I., ont été, par action, les suivants :

Exercice clos au	Dividende par action (en euros)
31 décembre 2020	Néant
31 décembre 2019	Néant
31 décembre 2018	Néant

3. Approbation des conventions conclues et/ou autorisées au cours de l'exercice 2021 et figurant dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, il vous sera proposé de prendre acte des conclusions de ce rapport et d'approuver lesdites conventions.

4. Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions

Il vous sera proposé d'approuver une autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions.

Cette autorisation portera sur un nombre d'actions n'excédant pas 10% des actions composant le capital social de la Société, le prix d'achat par action ne devra pas être supérieur à 3 euros et le montant maximal des fonds pouvant être engagés dans ce cadre ne devra pas être supérieur à 198.000 euros.

Cette autorisation serait valable pour une durée de 18 mois et remplacerait l'autorisation votée lors de l'assemblée générale du 30 septembre 2021.

Le Conseil d'administration recommande le vote de cette résolution.

A Titre Extraordinaire

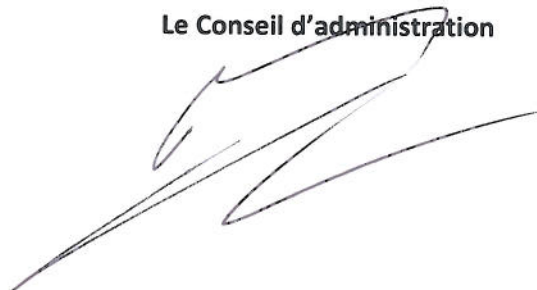
A titre extraordinaire, nous vous demandons de vous prononcer sur l'autorisation faite au conseil d'administration d'annuler les actions rachetées par elle au titre de la résolution précédente.

5. Autorisation à donner au conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société

Il vous sera proposé d'approuver une autorisation à donner au conseil d'administration en vue d'annuler les actions que la Société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L.225-209 du Code de commerce et de réduire le capital social à due concurrence.

Le Conseil d'administration recommande le vote de cette résolution.

Le Conseil d'administration



INFOCLIP

Société anonyme au capital de 240.350,04 euros
Siège social : 20 rue de la Michodière 75002 Paris
352 415 426 RCS Paris
(la « Société »)

Annexe 1(e)

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

Article D. 441 I.-1 : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I.-1 : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
O jour (indicatif)		1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	O jour (indicatif)		1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées													
Montant total des factures concernées (TTC)	72.720		1.424	5.176	48.217	127.536	73.190		7.876	10.912	116.280	27.057	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)													
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice									2.04%	0.22%	0.30%	3.24%	0.87%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues	NEANT						NEANT						
Montant total des factures exclues (TTC)	NEANT						NEANT						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)													
Délais de paiement utilisés	Délais contractuels : (selon contrat)												
pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : (60 jours)												

INFOCLIP

Société anonyme au capital de 240.350,04 euros

Siège social : 20 rue de la Michodière 75002 Paris

352 415 426 RCS Paris

(la « Société »)

Annexe 5**Activité des Filiales****Annexe 5 : Activité des Filiales**

ACTIVITES DES FILIALES DE LA SA INFOCLIP AU 31/12/2021						
COMPTE DE RESULTAT	FILNET		INFOCLIP SG		NEVIS	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Chiffres d'affaires Nets	73 340	100 764	2 233 852	2 094 834	438 769	470 627
Total Produits Exploitation	76 987	100 829	2 257 454	2 124 948	440 134	477 375
Total des Charges Exploitation	152 586	211 436	2 276 464	2 179 756	453 226	525 690
Résultat Exploitation	-75 599	-110 607	-19 010	-54 808	-13 092	-48 315
Résultat Financier	-149	-272	-5 445	-4 715	-1 033	-756
Résultat Courant Avant Impôt	-75 748	-110 879	-24 455	-59 523	-14 125	-49 071
Résultat Exceptionnel		1 602		32 911	-40 363	5 319
Crédit d'impôt			-30 692	-27 208		
Résultat NET	-75 748	-109 277	6 237	596	-54 488	-43 752

Annexe 9

Résultats des cinq derniers exercices

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	240 350	240 350	240 350	240 350	240 350
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	3 588 250	3 108 367	3 254 931	3 041 259	3 410 533
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	99 192	100 078	-457 458	449 701	145 754
c) Impôt sur les bénéfices	-57 474	-66 907	-61 438	-62 033	-45 799
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	156 666	166 985	-396 020	511 734	191 553
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	61 641	127 377	108 422	-520 054	-235 901
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	796 392	778 241	602 959	578 816	608 565
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	356 356	338 258	249 925	257 847	273 562

Annexe 21

État des délégations en cours

Néant